



Faut-il abolir la corrida ?

Nous n'envisageons pas de les réconcilier, ils ne s'entendront jamais ! Le débat autour de la corrida organisé ce lundi matin à Midi Libre a permis à chacun de nos six invités de réaffirmer avec conviction des positions, de les préciser et de les expliquer. Une rencontre utile alors que sera débattue jeudi soir la proposition de loi portée par le député LFI Aymeric Caron visant à abolir la corrida. Entre traditions et cultures, entre souffrance et bien-être animal, entre retombées économiques et bienfaits environnementaux, nos débatteurs n'ont rien lâché. Le sujet se joue désormais à l'Assemblée nationale.

Olivier Biscaye

► La vidéo du débat est à retrouver sur [Midilibre.fr](https://www.midilibre.fr)



Les échanges ont opposé défenseurs de la cause animale aux partisans du respect d'une culture et de la tradition.

MICHAËL SCOURRAILLH

Une loi, deux positions irréconciliables

LE CONTEXTE

Une loi visant à interdire la corrida sur tout le territoire français va être discutée et votée ce jeudi à l'Assemblée nationale. Le texte est déposé par le député apparenté LFI Aymeric Caron.

Vincent Coste
vcoste@midilibre.com

Nul ne sait encore ce qu'il adviendra ce jeudi 24 novembre de la proposition de loi, déposée par le député Aymeric Caron (du parti Révolution écologique pour le vivant, apparenté La France insoumise) relative à l'abolition de la corrida. Mais, quoi qu'il en soit, il s'agit là d'un événement inédit. En effet, après nombre de tentatives qui avaient toutes rencontré le même échec, pour la première fois, la représentation nationale va débattre, puis voter, un texte visant à interdire la corrida en France. Partout en France. Actuellement, la loi dit, via l'ar-

ticle 521-1 du Code pénal, que les « sévices graves ou actes de cruauté envers les animaux » sont passibles d'être punis. Mais, ajoute ce même article, ces dispositions « ne sont pas applicables aux courses de taureau lorsqu'une tradition locale insidérablement peut être invoquée ». Une tradition encore vivace aujourd'hui sur des territoires géographiquement sis entre « entre le pays d'Arles et le Pays Basque, entre garrigue et Méditerranée, entre Pyrénées et Garonne, en Provence, en Languedoc, Catalogne, Gascogne, Landes et Pays Basque », comme l'avait établi un arrêt de la cour d'appel de Toulouse du 3 avril 2000, confirmé par un arrêt de la Cour de cassation du

7 février 2006. Ce sont au final douze départements (dont l'Aude, l'Hérault, le Gard et les Pyrénées-Orientales), et trois régions administratives (l'Occitanie, la Nouvelle-Aquitaine et Provence-Alpes-Côte d'Azur) qui sont ainsi concernés.

Un premier rejet en commission des lois

Et où on va vivre avec un peu plus d'intensité la journée de jeudi. Même si ce débat divise, largement, bien au-delà des frontières des régions de tradition, dans le pays comme dans les familles, les partis politiques n'échappent pas à la règle. Comme le démontre la liberté de vote que chacun d'entre eux a décidé de concéder aux députés des groupes amenés à se prononcer jeudi, sur cette question portée par La France insoumise dans le cadre de leur niche parlementaire (lire ci-contre). Cette proposition de loi a pour l'instant trébuché lors de la pre-



Verdict pour la corrida rendu jeudi dans l'hémicycle.

MAXPPP

En quatrième position ce jeudi dans l'hémicycle

PARLEMENT Cette proposition de loi déposée par le député Aymeric Caron et visant à l'interdiction de la corrida en France sera discutée et votée ce jeudi à l'Assemblée nationale dans le cadre de la niche parlementaire de La France insoumise. Qui présente douze textes à cette occasion. Celui sur l'abolition de la corrida passera en quatrième position, après ceux dédiés à la commission d'enquête Uberfiles, à l'augmentation du smic à 1 600 € net et à l'inscription du droit à l'IVG et à la contraception dans la Constitution. La fin des débats, et, donc, des possibilités d'adoption d'une loi, est fixée à minuit pile, dans la nuit de jeudi à vendredi.

mière étape de son examen parlementaire, puisque mercredi dernier, elle a été rejetée par une majorité des membres de la commission des lois. Où les tenants du respect à une culture et une tradition se sont vivement opposés à ceux qui dénoncent une souffrance animale. À l'image des échanges qui ont animé le débat organisé ce lundi matin à Midi Libre.

Traditions et culture

« Le peuple du taureau, du taureau de Camargue ! »

Tout débat sur la tauromachie, ou plutôt la corrida de tradition espagnole avec mise à mort, finit quasi systématiquement à opposer les tenants du respect d'une culture et de la tradition, à ceux qui s'érigent en défenseurs de la cause animale, et stigmatisent toute forme de souffrance qu'on leur infligerait. Il n'en est pas allé autrement ce lundi matin dans le cadre du débat organisé par Midi Libre, dans ses locaux. Et très rapidement, notamment en ce qui concerne l'aspect culturel au sens large du terme.

« Une liturgie païenne ou on rend grâce au toro »

« On ne veut pas se faire dicter notre façon de vivre », posa ainsi d'emblée l'éleveur (de taureaux Camargue et de toros de combat) Benjamin Cuillé en guise préambule. La députée de l'Hérault Nathalie Ozol (La France insoumise) inter-

virt elle aussi rapidement sur le terrain de la tradition régionale : « Depuis 2010, il n'y a plus de corrida à Barcelone, où se trouvent les arènes les plus grandes d'Espagne après celles de Madrid. Et contrairement à ce que j'entends beaucoup dire, oui, je pense que c'est bien à l'État de s'occuper des pratiques locales. Lorsque l'on est républicain, on se soucie que la loi soit la même, et s'applique de façon identique sur tout le territoire. »

Également placée dans le camp des anticorridas, la Biterroise Sophie Maffre-Baugé (du comité de liaison biterrois pour l'abolition de la corrida) s'insurgea : « La corrida, ce n'est pas la culture de tous les gens du Sud. Quand on torture un animal à Dax ou à Béziers, on le torture dans une ville française », asséna-t-elle. L'éditrice gardoise Marion Mazauric, aficionada convaincue, plaçant,

elle, le débat sur un autre terrain : « Le taureau fascine l'homme depuis ses origines. Le toro de combat représente l'héritage de centaine d'années de soins, de travail, de sélection. C'est un animal vénéré, un symbole de fertilité et un fauve de combat. »

« Une communion autour du sang et des sévices »

Et la patronne des éditions du Diabie Vauvert de considérer « la tauromachie contemporaine comme de la pop culture. On communique émotionnellement autour de la mort de l'animal, dans une liturgie païenne où on lui vend grâce ».

Et Benjamin Cuillé de renchérir : « Vous croyez vraiment qu'il y a un million de personnes qui vont aux corridas en France qui jouissent devant la torture et le sang, vous croyez ça, vraiment ? », interrogea-t-il.

La Nimoise Claire Starozinski, de l'Alliance anticorrida, revint sur l'idée de communion : « Une communion autour du sang, des sévices », tonna-t-elle.

« Le peuple du taureau dites-vous ? Moi, je fais partie du peuple du taureau, je suis de Sommières. Mais le peuple du taureau, c'est le peuple du taureau de Camargue, dont on respecte l'intégrité, et sans qu'il y ait besoin de tout un emballage pour excuser le sang et la torture », poursuivait-elle.

Le député Renaissance de l'Hérault Patrick Vignal, qui avoue peu connaître la corrida dont il n'est pas un fan particulier, n'en a pas moins décidé de mener le combat contre la proposition de loi d'Aymeric Caron, au nom, justement, de cette idée de défense des territoires et de leurs traditions et cultures : « On ne peut pas faire les lois contre les gens mais avec les gens. Le toro, dans

nos territoires, aide à faire une célébration collective. Et de quel droit un politicien pourrait-il arrêter d'un trait de plume la corrida ? Vous êtes en train d'humilier les territoires, les manadiers, les éleveurs », lança-t-il également à l'adresse des députés de La France insoumise qui soutiennent ce texte.

« L'abolition, c'est une question de volonté générale, pas une histoire d'opposition Paris-Camargue », rétorqua Nathalie Ozol. Enfin, Marion Mazauric fit part de son inquiétude : « Ce qui se profile derrière tout ça, c'est "le Meilleur des mondes" (référence à un roman d'anticipation d'Aldous Huxley, NDLR). Parce qu'en fait, ce que l'on reproche à la corrida, c'est son positionnement subversif. Elle montre ce que l'on ne voit plus, ce que l'on cache désormais, la mort en premier lieu. »

V.C.

« Y a-t-il un million de barbares en France ? »

C'est le cœur de cet inextricable débat : la souffrance animale est l'argument principal des anti-corrída favorable à l'abolition de l'ancestrale pratique. « Je ne comprendrai jamais en quoi la torture d'un animal fait partie de la culture d'un territoire », tonne Sophie Maffre-Baugé. Quels que soient les arguments développés, les mots reviennent en boucle chez les anti : cruauté, torture, barbarie... L'éleveur et aficionado Benjamin Cuillé est le premier à s'indigner des mots employés : « Vous insultez des millions de personnes. Pensez-vous qu'il y a un million de barbares en France ? » Et d'inviter les débatteurs opposés à la corrida d'être plus tempérés dans le choix des mots. « Vous êtes soucieux du bien-être animal mais vous refusez de protéger une race, de protéger un territoire. Les élevages disparaîtront au profit d'élevages industriels »,

conteste à son tour Marion Mazauric. Laquelle se définit contre « la souffrance animale. Le taureau de combat est un fauve, un combattant comme un boxeur ou un rugbyman. Il est couvert par l'adrénaline car il est en situation de combat. Pas comme une bête qui part à l'abattoir qui tremble de terreur ». L'argument de l'éditrice fait réagir les opposants à la corrida qui s'insurgent, à leur tour, de la métaphore.

« La corrida est une barbarie »

Claire Starozinski monte au créneau en citant le travail d'un professeur toulousain « qui démontre que le taureau souffre terriblement durant ce que vous appelez un combat ». Et d'ajouter : « Je ne traite personne de barbare mais je maintiens que la corrida est une barbarie ». La députée LFI Nathalie Ozio

l'abonde : « On ne remet pas en cause les personnes mais la pratique ». En préambule, elle avait placé le débat sur ce sujet : « On le sait désormais, l'animal est capable de souffrance. Au-delà de la mise en spectacle, un animal peut-il encore être torturé de nos jours ? », demande-t-elle. L'occasion pour Patrick Vignal, député Renaissance de politiser le débat en précisant qu'en dépit « de la liberté de vote, le groupe des Insoumis va voter comme un seul homme en faveur de l'abolition. Il y en a marre des interdits ». Sur la souffrance animale, le parlementaire restera des plus discrets : « Je n'ai vu qu'une corrida, je ne me définis pas comme un pro-corrída. Mais du côté des députés de la majorité on a fait une loi sur le bien-être animal ». Et de prôner la liberté des territoires à l'autodétermination : « C'est un mode de vie pour beau-

coup de personnes dans le sud ». « Je ne crois pas que cela soit une culture. Vous parlez d'un peuple du sud mais les habitants du Sud sont, comme dans le reste de la France, majoritairement contre », soutient Sophie Maffre-Baugé, du comité de liaison biterrois pour l'abolition de la corrida (Colbac).

« On brûlait des chats à la fin de la Saint-Jean »

Le sujet reste inflammable entre les deux camps qui restent campés sur leur position. Marion Mazauric tente bien de faire appel aux travaux littéraires de Jocelyne Porcher, connue pour être « soucieuse du bien-être animal » mais qui veut éviter de tomber dans un débat strictement manichéen : « Les taureaux de combat ont une meilleure vie dans les élevages de race brève », maintient l'éditrice avec l'approbation de Benjamin Cuillé. Pour autant, cela

ne convainc pas Nathalie Ozio qui maintient : « Oui l'animal souffre... Et on ne peut pas rester sur l'argument de la culture, on brûlait bien des chats le dernier soir de la fête de la Saint-Jean et pourtant on a arrêté », souffle-t-elle. Évidemment sur cette question, chacun restera campé sur ses positions. Dans ses mots de conclusions, Sophie Maffre-Baugé continuera de demander aux parlementaires de « soustraire les taureaux à une cruauté gratuite ». Pour Marion Mazauric, la souffrance animale est « tolérée quand elle est cachée, comme c'est le cas dans les abattoirs à l'échelle industrielle. De la même façon, on n'accepte pas que la mise à mort soit publique. Mais elle ne dérange pas quand elle est bien cachée ». Pour l'éditrice, cela en dit long sur l'évolution du monde...
Yannick Povillon

Contre l'abolition

Patrick Vignal, député Renaissance de la 9^e circonscription de l'Hérault.

Marion Mazauric, à la tête de la maison d'édition Au Diable Vauvert.



Benjamin Cuillé, éleveur de toros et taureaux en Camargue. PHOTOS M.L.

Pour l'abolition



Claire Starozinski, présidente de l'Alliance Anticorrída.

Nathalie Ozio, députée LFI de la 2^e circonscription de l'Hérault.

Sophie Maffre-Baugé, présidente du comité anticorrída Colbac.

La conclusion

Un débat « très clivant »

Ils ont eu droit à un mot de conclusion pour finir ce débat, l'occasion de définitivement montrer des positions radicalement opposées sur ce sujet, par essence particulièrement clivant. Pour Claire Starozinski, l'affaire est entendue, la corrida est en déclin en France et « ne fait plus le plein, plus personne ne va aux arènes contrairement aux jeux romains ou aux concerts qui font le plein ». « La société évolue, 74 % des Français sont pour l'abolition de la corrida », estime Nathalie Ozio, la députée de La France insoumise qui demande que l'évolution française suive celle observée en Catalogne. Pour Marion Mazauric, l'affaire est plus philosophique : « En luttant contre une minorité vous êtes en train de créer un avenir dramatique ». Puis la fondatrice des éditions Au diable vauvert place le débat sur cette société qui vit avec le déni de la mort et de la souffrance qui finira par faire le jeu des élevages intensifs au détriment « d'une culture, d'une race et d'un territoire ».

Selon Sophie Maffre-Baugé, l'abolition de la corrida relève « de la dignité humaine. Notre société est face à un très grand défi ». Pour la membre du Comité de liaison biterrois pour l'abolition de la corrida, la corrida est un sujet « clivant facteur de division ». Au contraire de Benjamin Cuillé qui évoque « une communauté autour d'une seule divinité : le taureau ». L'éleveur et aficionado regrette qu'une poignée de parlementaires puisse décider de « ce qui est moral et ce qui ne l'est pas. Il faut que vous vous demandiez pourquoi les gens ne vont plus voter, vous décrédibilisez la politique ». Nathalie Ozio qui se sent visée par l'attaque rétorque : « Les gens s'abstiennent car leurs représentants n'ont pas de convictions. Or, l'abolition de la corrida était dans notre programme de l'élection présidentielle ». Patrick Vignal enfin, regrette que la proposition déposée par le député insoumis Aymeric Caron soit de nature « à humilier les territoires ». Il aura l'occasion de le dire au principal intéressé ce jeudi, dans l'hémicycle.

Y. Po.

« Attention à l'effet domino »

L'abolition de la corrida va-t-elle radicalement changer nos paysages et menacer durablement nos écosystèmes ? Là encore les deux camps ont une position radicalement différente.

C'est en tout cas ce que pensent les défenseurs de la cause et en premier lieu, Benjamin Cuillé, éleveur de taureaux camarguais mais aussi de cette race brave « menacée de disparition » avec l'abolition de la taumachie espagnole : « Nous sommes le peuple du taureau et on ne veut pas se faire dicter notre façon de vivre », dit-il. Son cheptel de 300 toros de combat lui permet de présenter deux corridas (deux fois six toros) par an. Sans ces deux corridas, rémunératrices, il ne serait pas en mesure de conserver les terres familiales. « Il s'agit de protéger autant une race millénaire qu'un territoire qui serait aux mains de l'élevage intensif. C'est exactement ce monde nouveau que vous nous promettez », prédit l'éditrice Marion Mazauric.

Selon les défenseurs de la cause, les terres partiraient entre des mains moins regardantes pour l'environnement. Des terres qu'il faudrait rentabiliser, loin des vastes prés des élevages. « Je ne vois pas en quoi la torture d'un animal participe à la défense d'un écosys-



La race brave menacée de disparition avec l'arrêt des corridas ?

R.D.H.

tème ? », s'interroge Sophie Maffre-Baugé. « La Camargue vivra, la biodiversité survivra », balaye Claire Starozinski. Le vrai enjeu c'est de désaliniser la Camargue et on a, pour cela, besoin de politiques qui portent un vrai projet de loi ».

Oui à la course camarguaise, non à la corrida

Les défenseurs de la corrida estiment aussi que son abolition sera suivie, « par l'effet domino », d'autres élevages dont celui des taureaux camarguais « puis de l'élevage des canards et enfin tous

les élevages », insiste le député Renaissance Patrick Vignal. « Non, les courses camarguaises n'impliquent pas la mort du taureau et seront préservées », promet Nathalie Ozio. Mais elle ne parvient pas à convaincre son homologue du parti présidentiel qui estime que le projet de loi d'Aymeric Caron sur la corrida n'est qu'un point de départ. « La corrida est une tradition espagnole. Elle n'est en France que depuis 130 ans », conteste Claire Starozinski qui regrette les amalgames autour des différentes taumachies.

Y. Po.

« Non à l'amalgame feria = corrida »

L'argument économique n'est pas celui qui revient le plus souvent lors des débats contradictoires sur le sujet de la corrida en France. Il ne peut cependant être occulté. « Une feria sans taumachie, ça s'écroule complètement. À Nîmes, Dax ou Mont-de-Marsan », avance ainsi Marion Mazauric. Il y a une ambiance particulière après les corridas, et puis partout dans nos villes et villages, on se mesure aux toros, avec les encierros, les tientas, dans les fêtes votives, etc. Tout ça travaille les imaginaires, anime une sociabilité et génère une économie. Ce sont 95 000 personnes qui ont assisté à des corridas à Nîmes lors de cette saison 2022 ». « On n'avait pas réalisé de telles affluences en France depuis longtemps », renchérit Benjamin Cuillé. Des arguments que Sophie Maffre-Baugé réfutait en bloc : « Non à l'amalgame feria = corrida. À Béziers, pendant la feria, chaque jour, il y a moins de 10 000 personnes aux arènes et plus de 250 000 dans la rue. Si la corrida était interdite, les ferias perdraient ça, les 3 à 5 % des gens qui vont à la corrida. Ça pourrait même avoir des retombées positives ! Et puis aucun élevage de toro de combat n'est rentable, les toros viennent aux trois quarts d'Espagne et les toreros aussi », lança-t-elle, estimant ainsi que l'économie locale ou régionale serait peu touchée par une abolition. « Ça fait longtemps que les corridas ne font plus le plein. À Nîmes, les concerts ou les jeux romains affichent complet, pas les corridas », soutenait pour sa part Claire Starozinski.